

en vertu de la Partie V du Code, ou à rendre des décisions, si nécessaire. En outre, dans le cas des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, la compétence du Conseil englobe des activités qui relèvent normalement des provinces.

Ministre responsable :  
ministre du Travail

**Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme**

110, rue O'Connor, 9<sup>e</sup> étage  
C.P. 1541, succursale B  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5R5

Bureaux régionaux : Calgary et Montréal.  
Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 992-4975.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme a été créé en 1973 et est chargé de recommander des modifications législatives et autres mesures destinées à améliorer la situation des femmes par l'entremise du ministre chargé de la Condition féminine. Le Conseil assure régulièrement la liaison avec les groupes de femmes nationaux et les conseils consultatifs provinciaux.

Ministre responsable :  
ministre responsable de la Condition féminine

**Conseil consultatif national sur le troisième âge**

Édifice Brooke-Claxton, bureau 340  
Parc Tunney  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K9

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 957-1968.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge, composé de 18 membres, est un organisme consultatif formé de citoyens mandatés pour conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur les questions relatives à la qualité de vie de la population âgée du Canada. De plus, le Conseil examine les problèmes et les besoins des personnes âgées et il recommande des correctifs, et il assure la liaison avec les institutions et les groupements qui s'intéressent au vieillissement ou qui représentent les personnes âgées. Enfin, il publie des rapports, il aide à la diffusion de l'information et il stimule des débats publics sur la question du vieillissement.

Ministre responsable :  
ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

**Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)**

Les Terrasses de la Chaudière  
Édifice central  
1, promenade du Portage  
Hull (Québec)  
(Adresse postale : Ottawa (Ontario), K1A 0N2)

Bureaux régionaux : Vancouver, Winnipeg, Montréal et Halifax.

Renseignements : Ottawa-Hull - (819) 997-0313 ; appareils de télécommunication pour les malentendants - (819) 994-0423.

Le CRTC régleme les radiodiffuseurs publics et privés. Il a le pouvoir de délivrer, de renouveler, de modifier, de suspendre ou d'annuler les licences, et de fixer toute condition jugée nécessaire. En ce qui a trait aux entreprises de télécommunications assujetties à la réglementation fédérale (Bell Canada, le British Columbia Telephone Company, Télécommunications CNCP, Telesat Canada, Terra Nova Telecommunications Inc. et NorthwesTel Inc.), le CRTC veille à ce que les taux qu'elles fixent soient justes et raisonnables. Les contrats de trafic et les émissions d'actions doivent également être soumis à l'approbation du Conseil.

Ministre responsable :  
ministre des Communications

**Conseil de recherches en sciences humaines du Canada**

255, rue Albert  
C.P. 1610  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6G4

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 992-0691.

Le Conseil a pour but d'encourager et d'appuyer la recherche, et de favoriser l'atteinte de l'érudition dans le domaine des sciences sociales et humaines.

Ministre responsable :  
secrétaire d'État du Canada

**Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada**

200, rue Kent  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1H5

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 995-5992.

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie est un organisme fédéral qui appuie la recherche et le développement de pointe dans